

SICAV générale

RAPPORT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2020

CACEIS BANK
1-3 place Valhubert
F-75013 Paris

Dépositaire



MONTPENSIER FINANCE
58, avenue Marceau
F-75008 Paris

Société de gestion

GREAT EUROPEAN MODELS SRI

SOMMAIRE

1 . Caractéristiques de l'OPC	3
2 . Changements intéressant l'OPC	9
3 . Rapport de gestion	12
4 . Informations réglementaires	31
5 . Certification du commissaire aux comptes	33
6 . Comptes de l'exercice	40

I . CARACTERISTIQUE DE L'OPC

- **FORME JURIDIQUE**

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français.

- **CLASSIFICATION**

Actions des pays de l'Union Européenne.

- **MODALITES DE DETERMINATION ET D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

Affectation du résultat net :

Pour les actions « IC », « IPC », « RC » et « S » : capitalisation intégrale des revenus.

Pour les actions « ID », « IPD » et « RD » : distribution des revenus.

Affectation des plus-values nettes réalisées :

Pour les actions « ID », « IPD » et « RD » : capitalisation et/ou distribution par décision de l'Assemblée Générale.

- **OBJECTIF DE GESTION**

L'objectif de gestion de la SICAV est la recherche d'une performance supérieure à son indice de référence, l'indice Stoxx Europe 600 (SXXR), sur la durée de placement recommandée (cinq ans), à travers un portefeuille exposé au minimum à 60 % en actions des pays de l'Union Européenne, intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres en portefeuille.

- **INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

L'OPCVM n'est pas indiciel. La référence à un indice ne constitue qu'un élément de comparaison a posteriori. Le Stoxx Europe 600 (SXXR) est un indice de référence global des marchés Européens, calculé dividendes nets réinvestis. A ce jour, il est composé de 600 valeurs sélectionnées parmi les pays de la zone Euro, le Royaume-Uni, le Danemark, la Suisse, la Norvège, et la Suède. L'indicateur de référence est libellé en Euro.

L'OPCVM n'a pas pour objectif de répliquer la performance de cet indice : la composition de son portefeuille peut s'écarter nettement de celle de ce dernier. La gestion de l'OPCVM ne suivant pas une gestion indicielle, la performance de l'OPCVM pourra s'écarter de cet indice de référence tant à la hausse qu'à la baisse.

Information concernant l'indicateur de référence utilisé par le Fonds effectuée en conformité avec les dispositions du Règlement UE 2016/1011.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles sur le site internet de l'administrateur : <https://www.stoxx.com/indices>

A la date de la dernière mise à jour du présent Prospectus, l'administrateur de l'indice de référence, Stoxx Ltd, est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA est disponible sur le site suivant : https://registers.esma.europa.eu/publication/searchRegister?core=esma_registers_bench_entities.

Au regard du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du conseil du 08 juin 2016, la société de gestion a mis en place les dispositions nécessaires en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou cessation de fourniture de cet indice.

- **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

1. Stratégie utilisée

La SICAV Great European Models SRI est exposée aux actions des pays européens.

Great European Models SRI fait référence au business model des sociétés dans lesquelles l'OPCVM cherche à investir et non à un modèle mathématique de gestion.

L'exposition au risque action oscillera entre 60% et 200% de l'actif net de l'OPCVM, tout en limitant l'exposition aux actions des pays européens non-membres de l'Espace Économique Européen à 30% de l'actif net de l'OPCVM.

La stratégie du gérant est de pouvoir couvrir le risque action de telle sorte que l'OPCVM soit au minimum exposé à 60%.

Les investissements en obligations et produits monétaires et le recours à des instruments financiers à terme à des fins de couverture conduisent à une exposition au risque de taux comprise entre 0% et 40% de l'actif net.

L'OPCVM pourra comporter un risque de change limité à 30% de l'actif net, hors Euro ou autres devises de l'Espace Économique Européen.

La stratégie du gérant est de type bottom up, privilégiant le choix intrinsèque des valeurs, c'est-à-dire essentiellement le stock-picking. Il ne s'agit pas d'une gestion de type quantitative.

La prise en compte des critères ESG au sein du fonds a pour objectif de conjuguer la performance financière et la volonté d'influencer positivement les émetteurs en termes de performances ESG, en encourageant les sociétés à progresser sur l'intégration de critères ESG dans leurs activités, valorisant ainsi les bonnes pratiques.

La démarche extra-financière mise en œuvre est présentée dans le Code de Transparence de la SICAV disponible sur le site internet de la société de gestion.

Elle s'appuie sur l'intégration de critères extra-financiers dès la définition de l'univers d'investissement, via un processus d'exclusion afin de réduire l'univers d'investissement d'au moins 20% par rapport à l'univers initial, en conformité avec le label ISR français. En outre, toutes les valeurs en portefeuille sont analysées selon une double approche ESG et fondamentale, le minimum requis par le label ISR étant de 90% de valeurs analysées selon l'approche ESG.

L'approche du gérant s'appuie notamment sur la recherche de l'identification de domaines d'investissement (c'est-à-dire, des secteurs ou des sous-secteurs d'activités, des gammes de produits ou de services, ...) qu'il juge porteurs à court, moyen ou long terme. Le gérant s'appuie sur la recherche et l'analyse de thèmes ou de tendances, qu'il juge favorables d'un point de vue structurel ou conjoncturel, au développement des sociétés. Le gérant analyse également la position stratégique de l'entreprise dans son environnement concurrentiel. Les sociétés sont appréciées au regard de leurs caractéristiques propres et peuvent être de plusieurs types : par exemple les sociétés dites "en croissance" qui résultent d'une approche assez consensuelle, et les sociétés dites "en transition" qui résultent d'une approche plus contrariante et les sociétés dites "en retournement" qui sont plus risquées mais qui peuvent aussi offrir un potentiel plus élevé de revalorisation.

Le gérant analyse qualitativement la position stratégique de l'entreprise dans son environnement concurrentiel, barrières à l'entrée, positionnement stratégique de l'entreprise, qualité du management, prévisibilité des bénéfices.

Une étude quantitative fondée sur des ratios financiers détermine pour chaque titre l'appartenance à une classe de modèle de développement : les titres dans une phase de croissance, de transition, en recovery (sociétés qui ont connu une période de déclin, essentiellement pour des raisons conjoncturelles mais dont les fondamentaux ne sont a priori pas remis en cause),

2. Les actifs (hors dérivés)

➤ Les actions :

L'actif sera en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA.

L'OPCVM Great European Models SRI est exposé aux actions des pays membres de l'Espace Économique Européen.

En outre, il pourra être exposé dans la limite de 30% de l'actif net, en actions des pays européens non-membres de l'Espace Économique Européen.

Aucune allocation géographique à l'intérieur de l'Europe, ou sectorielle n'est déterminée a priori par le gérant.

L'OPCVM pourra être exposé à des valeurs de petites, moyennes et grandes capitalisations. L'exposition aux valeurs de petites capitalisations ne pourra toutefois dépasser 20% de l'actif net de l'OPCVM.

L'exposition du portefeuille sur les marchés émergents ne pourra dépasser 10% de l'actif net.

L'exposition du portefeuille sur les marchés étrangers hors Europe ne pourra dépasser 10% de l'actif net.

L'OPCVM peut investir dans des actions cotées, et dans des valeurs assimilées (certificats d'investissement, obligations convertibles ...).

➤ Les titres de créances et instruments du marché monétaire

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, l'OPCVM peut investir dans des OPCVM ou FIA monétaires et/ou titres de créances et instruments du marché monétaire : titres de créances négociables français et étrangers, Euro Medium Term Notes, Euro Commercial Paper (français ou étrangers), certificats.

Les TCN pourront être des titres négociables à court terme d'une durée initiale inférieure ou égale à 1 an et des titres négociables à moyen terme d'une durée initiale supérieure à 1 an.

La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

L'utilisation de ce type d'instruments peut varier de 0 à 10% de l'actif net de l'OPCVM.

En fonction des anticipations du gérant sur les risques et opportunités de marché et de ses convictions, l'OPCVM pourra réaliser des investissements, compris entre 0 et 20% de l'actif net de l'OPCVM, en obligations et produits de taux et 10 % en produits monétaires.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas déterminée à l'avance. Elle sera effectuée par le gérant en fonction des opportunités de marché et de ses convictions. De même, le gérant déterminera la durée et la sensibilité des obligations qu'il détiendra en portefeuille.

Aucun critère relatif à la notation (ou jugé équivalent par la société de gestion) n'est imposé au gérant.

L'exposition aux titres de catégorie jugée spéculative (dits « high yield ») par la société de gestion pourra atteindre 20% de l'actif net.

La société de gestion mène sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs, dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie, ainsi que des OPCVM/FIA exposés en titres de taux. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement, ni ne s'appuie exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation, et met en place une analyse du risque de crédit et des procédures permettant la prise des décisions de gestion.

➤ Les parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA :

L'OPCVM pourra investir au maximum 10 % de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA.

Le taux d'investissement en OPCVM de droit français ou européens agréés peut varier de 0 à 10% de l'actif net.

Le taux d'investissement en FIA de droit français ou européen, répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, peut varier de 0 à 10 % de l'actif net.

Les FIA dans lesquels investira l'OPCVM seront des FIA destinés à des investisseurs non professionnels.

L'OPCVM pourra avoir recours à des ETF (exchange traded funds) agréés conformément à la Directive 2009/65/CE entre 0 et 10% de son actif net, exposés aux actions ou aux produits de taux.

Ces investissements peuvent être réalisés par le gérant dans le cadre de la gestion de la trésorerie de l'OPCVM ou en complément des investissements directs en actions.

L'OPCVM peut investir en actions ou parts d'OPCVM ou FIA, afin de diversifier le portefeuille et d'accéder à des compétences de gestion spécifiques qui peuvent être notamment quantitatives ou de styles de gestion, ou liées à des secteurs ou des zones géographiques.

L'OPCVM se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM, FIA de toute classification gérés ou promus par Montpensier Finance ou par des sociétés de gestion externes.

3. Les instruments financiers dérivés

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme.

Nature des marchés d'intervention :

L'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, et sur les opérations de change à terme négociées de gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- risque actions, titres et valeurs mobilières assimilées,
- risque obligations, de taux,
- risque de change.

Nature des interventions :

Dans ce cadre, le gérant pourra, en fonction de ses anticipations sur les risques et opportunités de marchés et de ses convictions, prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer à des risques liés aux variations des actions, titres et valeurs mobilières assimilées, ainsi qu'à des risques liés aux variations sur les marchés européens actions ou taux et, à titre de couverture uniquement, à des risques de change.

L'OPCVM pourra couvrir tout ou partie du risque de change par le biais d'opérations de change à terme négociées de gré à gré portant sur les devises des pays membres de l'OCDE (ou participant à l'Espace Économique Européen).

Nature des instruments utilisés :

Les opérations sur les marchés à terme fermes et conditionnels autorisées seront les suivantes :

- achat et vente de contrats à terme sur indices (indices actions et connexes aux actions (volatilité, dividendes, ...) et taux/obligations) et sur titres des marchés européens,
- achat et vente d'options sur indices et titres européens,
- swap de taux, de change,
- achat et vente de contrats à terme sur devises,
- achat et vente de devises à terme.

En fonction des anticipations du gérant, une surexposition au risque actions pourra être recherchée

Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif net de l'OPCVM.

Le Fonds n'aura pas recours aux « Total Return Swap » (TRS).

4. Les titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra également intervenir sur les warrants et les produits structurés (BMTN, EMTN, ...), à court ou moyen terme, en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer à des risques actions.

Les warrants seront principalement utilisés dans un but de couverture et/ou d'exposition du portefeuille.

Les produits structurés seront principalement utilisés dans un but d'exposition du portefeuille, tout en recherchant une maîtrise du risque associé à l'investissement réalisé.

Le gérant pourra investir en obligations convertibles et assimilés, via des OPC et/ou ETF et/ou en direct.

L'utilisation des titres intégrant des dérivés pourra conduire à augmenter l'exposition de l'OPCVM au risque du sous-jacent, dans la limite des degrés d'exposition spécifiés dans le présent prospectus.

L'utilisation de ce type d'instruments peut varier de 0 à 10% de l'actif net de l'OPCVM, à l'exception des obligations convertibles et assimilés dont l'utilisation pourra varier jusqu'à 50% de l'actif net de l'OPCVM.

5. Les Dépôts

L'OPCVM peut occasionnellement, dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation des revenus de l'OPCVM, procéder à des dépôts dans la limite de 10% de son actif net.

6. Les Emprunts d'espèces

L'OPCVM peut être occasionnellement emprunteur d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net, sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces. Ce cas pourra essentiellement résulter de décalage entre les dates de valeur des règlements des opérations.

7. Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Néant.

8. Contrats constituant des garanties financières

Néant.

• PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Il appartient à chaque investisseur préalablement à toute prise de décision d'investissement d'analyser le risque inhérent à celui-ci et de s'assurer qu'il est conforme à ses objectifs, ses contraintes, son horizon de placement.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur la sélection de valeurs. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes. Plus généralement, il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants, ou pas ou peu investi au bon moment sur les marchés et les valeurs les plus performants. La performance de l'OPCVM peut donc être inférieure à l'objectif de gestion, voire la valeur liquidative de l'OPCVM peut en outre avoir une performance négative.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. La valeur liquidative de l'OPCVM peut en outre avoir une performance négative. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Le capital initialement investi est notamment exposé aux aléas du marché, et peut donc ne pas être intégralement restitué. L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque action :

L'OPCVM est exposé en permanence à hauteur de 60% minimum sur le marché des actions émises dans un ou plusieurs pays membres de l'Espace Économique Européen, et à titre complémentaire dans la limite de 30% de l'actif net en actions des pays européens non-membres. Le gérant sélectionne des actions et il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les actions des sociétés les plus performantes. Les marchés actions peuvent connaître de fortes variations, les fluctuations de cours des valeurs auxquelles le portefeuille est exposé peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative. L'actionnaire est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille de l'OPCVM est exposé. Si les actions ou les marchés auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser.

Risque lié aux investissements en titres de petites capitalisations (Small caps) :

Le gérant pouvant exposer le portefeuille de l'OPCVM aux valeurs de petites capitalisations (dans la limite de 20% de l'actif net), l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations (small caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. Pour ces raisons ces titres peuvent présenter des risques pour les investisseurs, et notamment de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de ces marchés et plus particulièrement pour le marché des petites capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié aux investissements en actions émergentes :

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'OPCVM peut être exposé dans la limite de 10% de son actif net en valeurs émises sur les marchés des pays émergents européens dont les conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places financières. La fluctuation des cours de ces valeurs peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments et donc entraîner une hausse ou une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :

L'OPCVM peut intervenir sur les instruments dérivés. Le gérant pourra intervenir sur le risque action et taux à titre d'exposition et/ou, de couverture, ainsi que sur le risque de change à titre de couverture.

L'exposition au marché action résultant à la fois de positions du bilan et des engagements hors bilan varie de 60% à 200%, l'OPCVM présente un risque de surexposition, pouvant investir sur des produits dérivés avec une exposition maximale de 200 % de l'actif net, il est possible que la valeur liquidative de l'OPCVM puisse baisser plus que les marchés sur lesquels l'OPCVM est investi.

L'OPCVM présente également un risque de sous-exposition (60% minimum aux actions). L'utilisation d'instruments financiers à terme en couverture a pour conséquence de sous-exposer l'OPCVM qui en cas de hausse des marchés actions peut avoir une performance

inférieure aux marchés, voire négative.

L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse. D'une manière générale, la conclusion de tels contrats pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels l'OPCVM est investi.

Risque de crédit :

En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est pas en mesure de rembourser ou de verser à la date contractuelle les intérêts prévus, la valeur des obligations dans lesquelles est investi l'OPCVM, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'OPC, baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux titres spéculatifs :

L'attention des souscripteurs est appelée sur l'investissement en titres spéculatifs, dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes. En conséquence, ce produit est destiné à des investisseurs suffisamment expérimentés pour pouvoir en évaluer les mérites et les risques.

Risque de taux :

L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ni protection.

L'OPCVM est exposé au risque de taux à hauteur de 40% maximum de l'actif net. Le portefeuille est sensible aux variations des taux d'intérêt dont l'évolution dépend des conditions économiques, politiques ou boursières ou de la situation spécifique d'un émetteur.

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de change :

L'OPCVM est exposé au risque de change par l'acquisition de titres libellés dans une devise autre que l'euro ou qu'une autre devise de l'Espace Économique Européen, ou indirectement par l'acquisition d'instruments financiers libellés en Euro dont les investissements ne sont pas couverts contre le risque de change, ainsi que des opérations de change à terme de devises. L'exposition au risque de change (hors euro et autres devises de l'Espace Économique Européen) ne peut dépasser 30 % de l'actif net de l'OPCVM. Les fluctuations de ces monnaies par rapport à l'euro peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser si le taux de change varie.

Risque de contrepartie :

L'OPCVM utilise notamment des opérations de change à terme de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties (établissement bancaire notamment), exposent potentiellement l'OPCVM au risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement. Ainsi, la valeur liquidative peut baisser.

Risque de liquidité :

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels l'OPCVM peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions. La valeur liquidative peut baisser lorsque l'OPCVM est exposé à ce risque.

• **GARANTIE OU PROTECTION**

Néant.

• **SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE**

Souscripteurs concernés :

- Actions IC : Tous souscripteurs, dont les souscriptions au travers de PEA.
- Actions ID : Tous souscripteurs, dont les souscriptions au travers de PEA.
- Actions IPC : Tous souscripteurs, dont les souscriptions au travers de PEA.
- Actions IPD : Tous souscripteurs, dont les souscriptions au travers de PEA.
- Actions RC : Tous souscripteurs, dont les souscriptions au travers de PEA.
- Actions RD : Tous souscripteurs, dont les souscriptions au travers de PEA.
- Actions S : Tous souscripteur, plus particulièrement les Institutionnels.

Les actions IC, ID, IPC et IPD sont principalement destinées à être distribuées directement auprès des investisseurs par la société de gestion de l'OPCVM, les actions RC et RD sont principalement destinées à être distribuées par des compagnies d'assurance ou des sociétés de gestions tierces. Les actions S sont destinées à être distribuées directement auprès des investisseurs institutionnels par la société de gestion de la SICAV.

Profil type de l'investisseur :

La SICAV s'adresse à des investisseurs ayant comme objectif de profiter des opportunités offertes par l'environnement international, notamment européen, et qui acceptent de s'exposer à un risque actions important.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte du patrimoine personnel, des besoins actuels, de la durée recommandée de ce placement mais également du souhait de prendre des risques du fait de la volatilité inhérente au marché des actions.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPCVM.

Tout actionnaire est donc invité à étudier sa situation avec son conseiller habituel.

Durée de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

2 . CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Changement de dénomination de la Sicav, à la suite de l'obtention par la SICAV du Label ISR :
29 décembre 2020

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- N/A

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de l'article L225-51.1 et R225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur général.

Le Conseil d'Administration avait désigné Madame Mahshid DUMANOIS, Président du Conseil d'Administration et Directeur général.

Aucune restriction n'a été apportée à ses pouvoirs par le Conseil d'Administration.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-37-4 ALINÉA 2° DU CODE DE COMMERCE

Il s'agit des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue, ou n'a été en vigueur, au cours de l'exercice.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vous allez prendre connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes. Par ailleurs, vous aurez à approuver le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue ou n'est en vigueur au cours de l'exercice.

DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 avril 2019, conformément à l'article L.225-36, du Code de commerce, a délégué au Conseil d'Administration le pouvoir de modifier les statuts afin de les mettre en conformité avec toutes les dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ, ACCORDÉES PAR APPLICATION DES ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 25-129- 2

N/A s'agissant d'une SICAV.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rappel des dates d'expiration des mandats

Nous vous rappelons les dates d'échéance des mandats dans le tableau ci-dessous :

Noms et prénoms	Fonctions	Echéance de mandat à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes clos le
Mahshid DUMANOIS	Président Directeur Général	31 décembre 2020
Philippe de LA CHAISE	Administrateur	31 décembre 2020
Amélie BURTIN	Administrateur	31 décembre 2020
Cabinet DELOITTE & ASSOCIES	Commissaire aux comptes	31 décembre 2021

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte que ces mandats arrivent à échéance, et qu'ils seront proposés au renouvellement.

Informations concentrant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 ALINÉA 1° du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chaque mandataire social durant l'exercice :

Noms et prénoms	Fonction au sein de GREAT EUROPEAN MODELS	Autres mandats exercés
Mahshid DUMANOIS	Président Directeur Général	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de la SICAV Equilibre Patrimoine- Président de la SICAV Best Business Models SRI- Président de la SICAV Quadrator SRI- Président de la SICAV M Convertibles
Philippe de LA CHAISE	Administrateur	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de la SICAV BBM V-Flex- Administrateur de la SICAV Best Business Models SRI- Administrateur de la SICAV Quadrator SRI- Administrateur de la SICAV M Convertibles
Amélie BURTIN	Administrateur	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de la SICAV BBM V-Flex- Administrateur de la SICAV Best Business Models SRI- Administrateur de la SICAV Quadrator SRI- Administrateur de la SICAV M Convertibles

ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

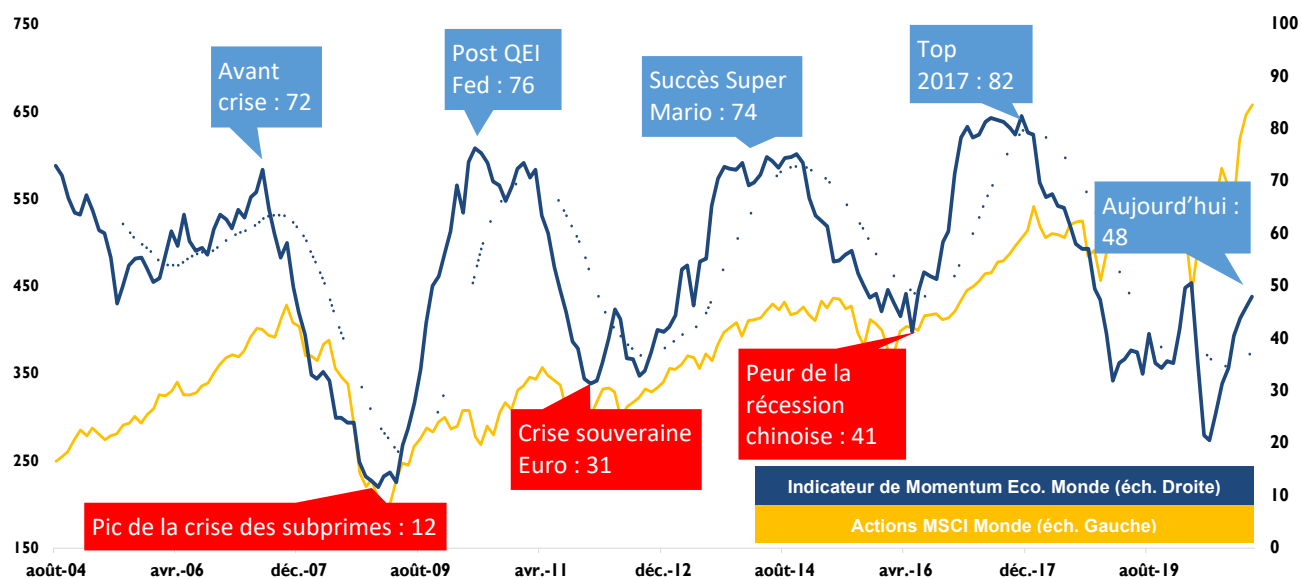
Croissance mondiale

Après un premier semestre marqué par l'irruption de la COVID-19 et une chute d'activité sans précédent depuis la deuxième guerre mondiale, **les plans de soutiens massifs, tant budgétaires que monétaires, ont permis de relancer la croissance** et d'éviter qu'une crise financière vienne aggraver et prolonger la crise économique.

Au second semestre, malgré la persistance de l'épidémie en Europe et aux États-Unis, en proie à de nouveaux confinements ponctuels, **le Momentum économique mondial s'est redressé**, entraîné par le redémarrage rapide de la Chine et par le dynamisme du secteur manufacturier en Allemagne et aux États-Unis.

L'annonce, début novembre, de l'arrivée prochaine des vaccins, laisse espérer un retour prochain à la normale en 2021. En attendant, la faiblesse de la reprise dans les services, en première ligne face aux restrictions sociales, ainsi que les incertitudes liées à la situation politique américaine, n'ont pas permis de revenir sur les bonnes tendances économiques du début 2020.

LE MOMENTUM ECO MONDE REVIENT SUR SES NIVEAUX D'AVANT CRISE DE LA COVID



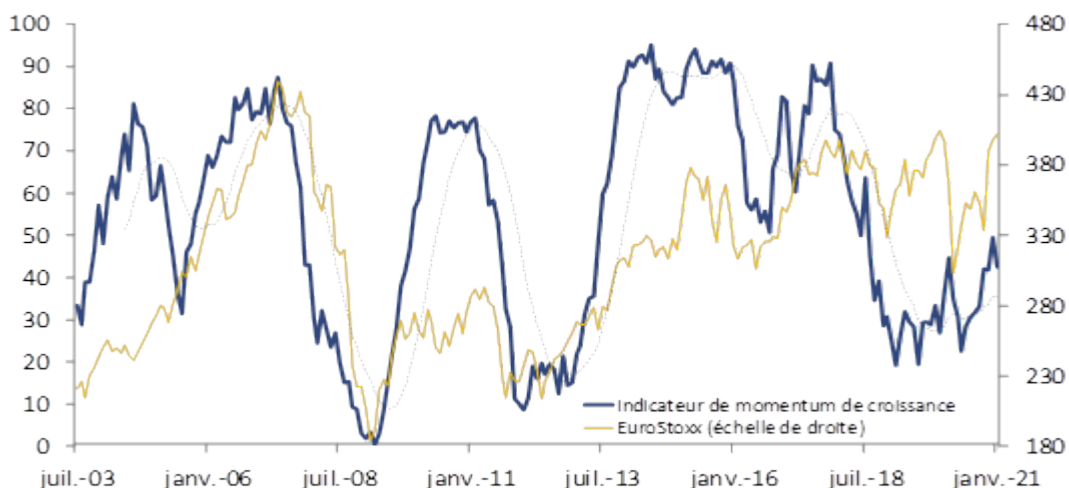
L'indicateur de momentum économique prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 8 Janvier 2021

L'interrogation majeure de cette fin d'année est liée aux caractéristiques des nouvelles variantes du virus apparues en Grande-Bretagne et en Afrique du Sud, et à l'efficacité des vaccins contre elles.

MOMENTUM ECONOMIQUE ZONE EURO



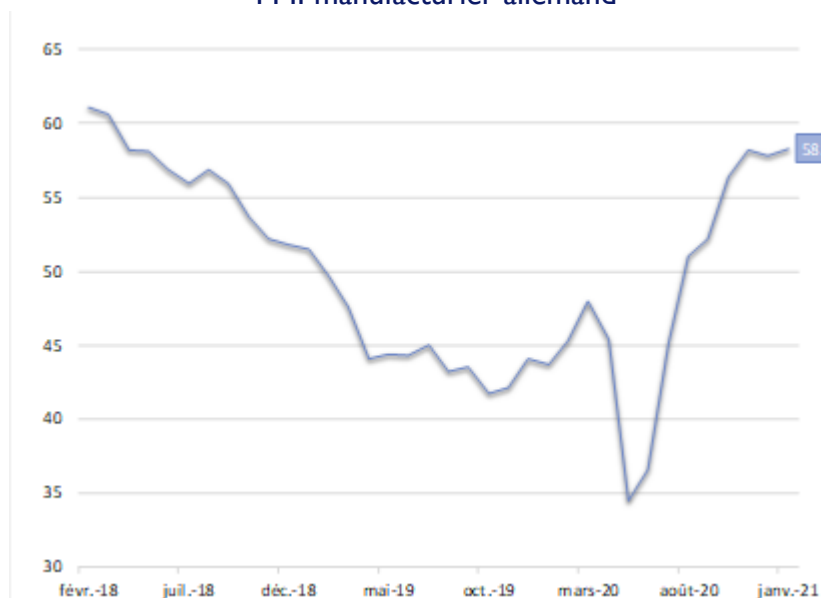
L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 11 Janvier 2021

L'Europe, après un rebond en fin de premier semestre, souffre des nouvelles restrictions de déplacements en Allemagne et au Royaume-Uni. Le secteur manufacturier a retrouvé du souffle grâce au dynamisme de l'Asie, en particulier en Allemagne, mais **l'atonie des services** repousse un retour à la normale à un horizon encore lointain.

PMI manufacturier allemand



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

Marchés actions

En mars, l'épidémie a mis brutalement fin au « bull market » qui régnait depuis plus de 10 ans. Face à la très forte incertitude quant aux conséquences d'une économie à l'arrêt, les marchés ont brutalement chuté, perdant jusqu'à 34% le 19 mars en clôture depuis leur plus haut de février.

Après le spectaculaire rebond du deuxième trimestre, consécutif aux plans massifs de soutien monétaire et budgétaire, partout dans le monde, le second semestre s'est ouvert sur une note plus attentiste, malgré l'élan d'optimisme créé en Europe par l'annonce d'un plan de relance de l'Union appuyé, pour la première fois, par une mutualisation des dettes.

ÉVOLUTION DE L'EUROSTOXX 50 DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 (EN €)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

A l'issue de cette hausse, **les niveaux de valorisations se sont normalisés en Europe**, compte tenu du niveau très bas des taux d'intérêt et d'un soutien toujours très présent de la part de la BCE. Ils s'affichent désormais à des niveaux nettement supérieurs à leurs moyennes historiques aux États-Unis, **anticipant un retour à la situation « pré-COVID » dès la première partie de 2021.**

EVOLUTION DU CAC 40 DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 (EN €)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

ÉVOLUTION DU S&P500 DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 (EN \$)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

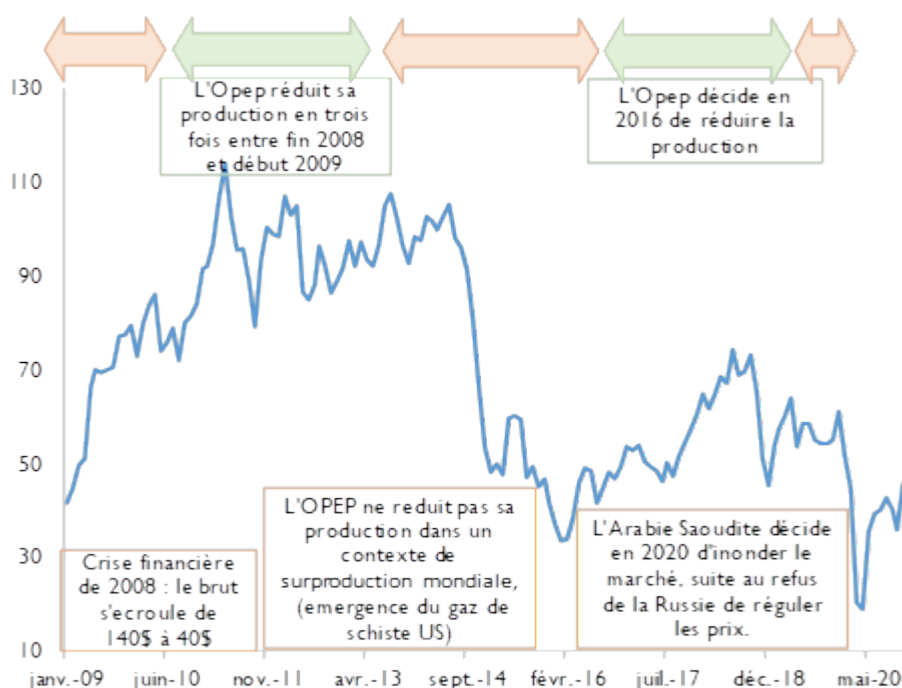
A partir de la fin de l'été, les **incertitudes liées aux élections américaines** (Présidence et Congrès) ont pesé sur le moral des investisseurs et le retour de l'épidémie en octobre n'a pas amélioré la situation. Début novembre, l'arrivée annoncée des vaccins et la clarification de la situation politique aux États-Unis a entraîné un fort rebond des marchés, les investisseurs recherchant les **valeurs les plus exposées à la reprise anticipée du cycle économique**.

Les marchés émergents ont également profité de ce climat positif, en particulier les marchés chinois, qui ont profité pleinement de la puissante reprise économique de la zone Asie et de l'engouement pour le secteur de la technologie.

Matières premières

Après la forte baisse des cours du pétrole au cours du premier semestre, le baril s'est redressé à la faveur des meilleures perspectives économiques et s'est stabilisé autour de 50\$ le baril en fin d'année.

LE PETROLE REBONDIT DEPUIS SES PLUS BAS D'AVRIL



MMS
MONTPENSIER
MARKET SCAN

Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

La clé pour l'avenir des prix de l'or noir reste l'équilibre entre une production contrainte par plusieurs années de sous-investissement et les perspectives très encourageantes de croissance pour 2021, mais qui restent très dépendantes de la vitesse de déploiement des vaccins à l'échelle mondiale.

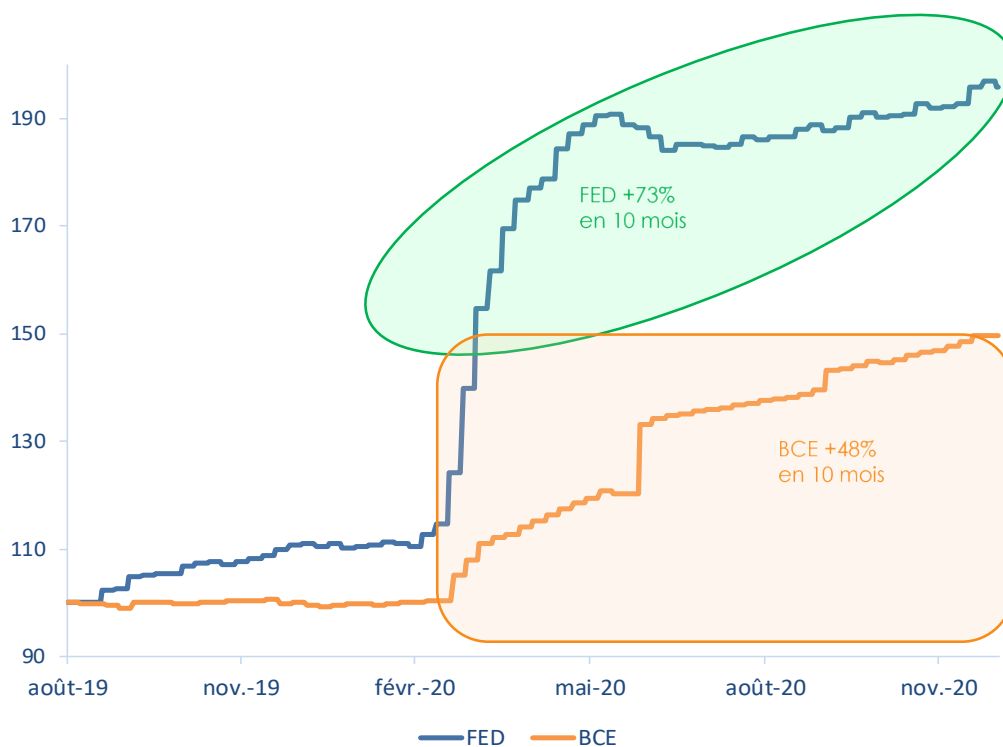
Les prix des métaux industriels ont suivi et amplifié la tendance du marché, avec une forte baisse entre mi-février et fin mars, suivie d'une remontée qui s'est accélérée au second semestre, à mesure que la croissance chinoise se raffermissait. C'est ainsi que **le cuivre**, dont le cours était tombé sous les 220\$ la tonne fin mars a terminé l'année à 351\$ la tonne, soit une hausse de plus de 25% depuis le premier janvier 2020. Le **bois de construction** a également reflété le dynamisme retrouvé du secteur du bâtiment, notamment aux États-Unis, en clôturant l'année en hausse de 68%.

L'or, profitant des perspectives de taux très bas, voire négatifs, pour une période prolongée **a poursuivi sur sa lancée du premier semestre, terminant l'année proche de 1900\$ l'once**. Le **bitcoin**, profitant de sa rareté et de l'engouement pour les nouveaux moyens de paiements dans un contexte d'expansion monétaire très rapide de la part des Banques Centrales, s'est envolé, **approchant de 30000\$ l'unité** en décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

Les banques centrales, qui avaient repris un biais très accommodant dès le dernier trimestre 2019 ont accéléré ce mouvement de façon massive avec la crise de la COVID-19. Non seulement, **en quelques semaines, la Fed a ramené ses taux directeurs à zéro**, mais les plans d'injections de liquidités et de soutien aux marchés obligataires se sont succédés à un rythme effréné. **Au total, la Fed et la BCE ont annoncé simultanément des plans de soutien de 1000 milliards de dollars, équivalent à près de 12% du PIB mondial !**

LES BILANS DES BANQUES CENTRALES SE SONT ENVOLES

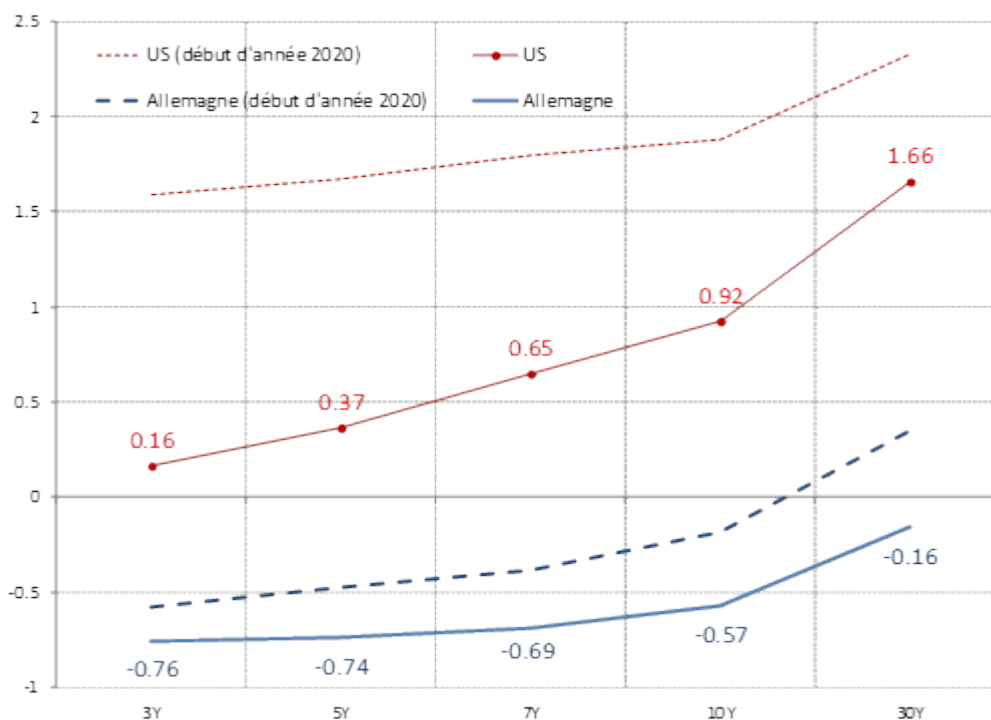


Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

Ce volontarisme a été un facteur clé de soutien aux marchés actions et a conduit les taux souverains à baisser fortement. La validation du plan d'investissement commun à l'Union Européenne ; pour 750 Milliards d'euros, a conforté ce mouvement. **Le taux à 10 ans allemand a ainsi terminé l'année à -0,57%** et son homologue français à -0,34%. Même les taux à 10 ans espagnols et portugais sont passés en territoire négatifs en décembre 2020.

Les taux américains ont, à l'inverse, terminé la période en hausse modérée en raison des anticipations d'un déficit budgétaire américain plus important après la victoire démocrate aux élections de Novembre. **Le 10 ans US a ainsi fini l'année proche de 1%**, nettement au-dessus des records historiques du premier semestre, mais toujours en nette baisse au regard des 1.92% du 31 décembre dernier.

LES TAUX ALLEMANDS ET AMERICAINS EN NETTE BAISSSE



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

Malgré cette remontée des taux américains, la perspective d'une politique budgétaire plus expansive aux États-Unis qu'en Europe a fait nettement baisser le dollar au cours des derniers mois de l'année. C'est ainsi **que l'euro a quitté son long canal d'évolution face au dollar**, entre 1,08\$ et 1,14\$ pour un euro, au point d'approcher **le seuil de 1.25\$ pour un euro** fin décembre.

Le Yuan a profité de la très bonne tenue de l'activité en Chine par rapport au reste du monde **et du soutien modéré de la PBOC à l'économie par rapport à ses homologues occidentaux**, pour s'apprécier fortement au cours du second semestre, franchissant le seuil de **6,5 Yuan pour un dollar**.

● Données et Performances de Great European Models SRI au 31 décembre 2020

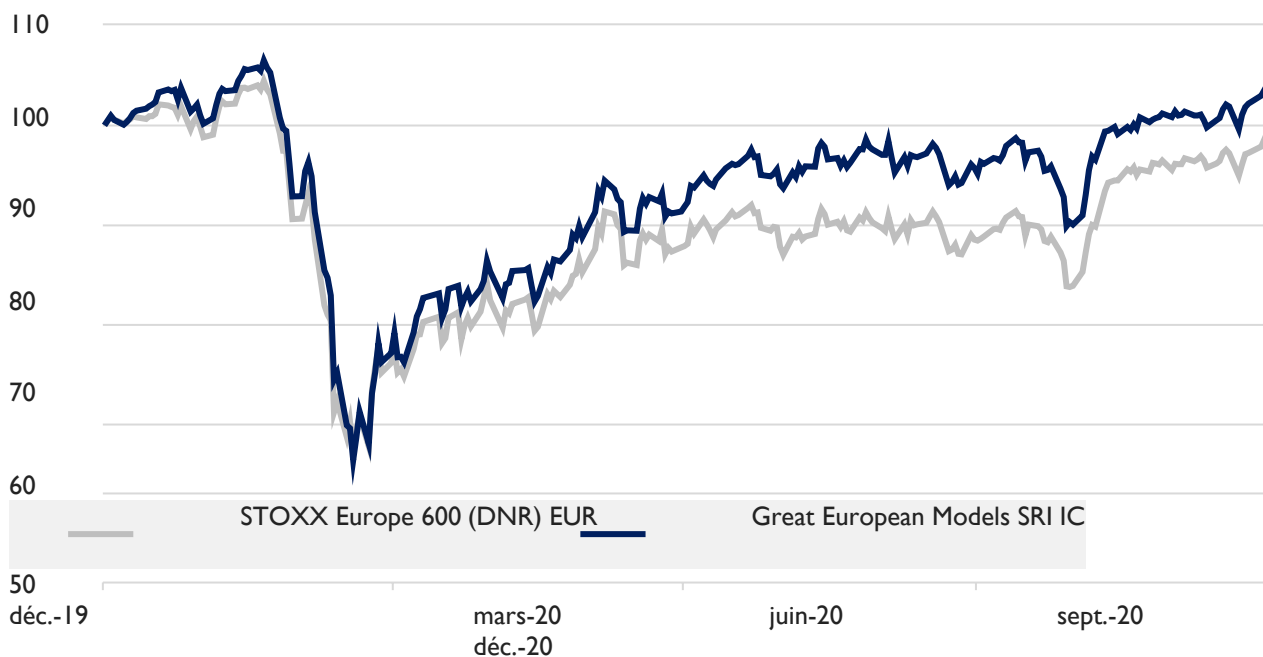
Taille de l'OPC : 236.05 millions d'euros

	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative part IC (€)	537.44	554.40
Performance annuelle		3.16%
Valeur liquidative part ID* (€)	3 438.46	3 474.88
Performance annuelle		3.07%
Valeur liquidative part IPC (€)	317.92	329.14
Performance annuelle		3.53%
Valeur liquidative part IPD** (€)	309.04	313.65
Performance annuelle		3.51%
Valeur liquidative part RC (€)	214.10	219.42
Performance annuelle		2.48%
Valeur liquidative part RD*** (€)	195.05	195.88
Performance annuelle		2.43%
Valeur liquidative part S (€)	12 035 847.47	12 511 221.59
Performance annuelle		3.95%
STOXX Europe 600 (DNR) EUR	897.47	879.59
Performance annuelle		-1.99%

* Le 15/04/2020, la part ID a distribué un dividende unitaire de 54.16 €.

** Le 15/04/2020, la part IPD a distribué un dividende unitaire de 4.87 €.

*** Le 15/04/2020, la part RD a distribué un dividende unitaire de 3.07 €.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :

← A risque plus faible rendement potentiellement plus faible							A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé →	
1	2	3	4	5	6	7		

● **Risque global au 31/12/2020**

Le risque global du FCP calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

● **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2020, le fonds est exposé à hauteur de 96.72% en actions

	31/12/2019	31/12/2020	Variation
Actif Net Total	253 908 269.23	236 051 670.03	-7.03%
Nombre de parts IC	258 724.0000	231 043.0000	
ANC	<i>139 049 678</i>	<i>128 090 295</i>	
Nombre de parts ID	30.0000	30.0000	
ANC	<i>103 154</i>	<i>104 247</i>	
Nombre de parts IPC	3 510.0000	3 510.0000	
ANC	<i>1 115 919</i>	<i>1 155 305</i>	
Nombre de parts IPD	30.0000	30.0000	
ANC	<i>9 271</i>	<i>9 410</i>	
Nombre de parts RC	3 410.0000	2 704.0000	
ANC	<i>730 096</i>	<i>593 337</i>	
Nombre de parts RD	20.0000	20.0000	
ANC	<i>3 901</i>	<i>3 918</i>	
Nombre de parts S	9.3800	8.4800	
ANC	<i>112 896 249</i>	<i>106 095 159</i>	

● **Eligibilité au PEA**

Au 31 décembre 2020, l'OPC était investi à hauteur de 84.27% en instruments financiers éligibles au PEA.

● Principaux mouvements de la période

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2019 au 31/12/2020 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en euros	en % de l'actif*
Adidas AG	5 995 327	2.73%
Sika	5 742 547	2.61%
Coloplast B	5 698 205	2.59%
Schneider Electric	5 685 839	2.58%
UCB SA	5 673 578	2.58%
Hermes International	5 410 761	2.46%
LSE Group - London Stock Exchange	5 357 881	2.44%
Carlsberg AS - B	5 342 028	2.43%
ST Microelectronics	4 447 636	2.02%
Kering	4 383 053	1.99%

* Actif Net moyen sur la période du 31/12/2019 au 31/12/2020

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2019 au 31/12/2020 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en euros	en % de l'actif*
Puma	9 467 298	4.30%
La Française des Jeux SAEM	8 020 975	3.65%
Roche Holding	6 291 097	2.86%
SAP	5 797 731	2.64%
Royal Unibrew	5 311 478	2.41%
Thalès	5 128 129	2.33%
Informa	4 878 694	2.22%
Smiths Group	4 580 005	2.08%
Opap(Greece)	4 478 250	2.04%
Peugeot SA	4 282 818	1.95%

* Actif Net moyen sur la période du 31/12/2019 au 31/12/2020

Politique de sélection des intermédiaires

<https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>

Politique de Vote

<https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>

Politique ESG

<https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>

● **Evolution de la répartition géographique entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020**

La répartition géographique indicative du portefeuille actions du 31/12/2019 au 31/12/2020 est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2020
Total		
France	19.1%	19.3%
Royaume-Uni	19.2%	18.3%
Pays-Bas	15.4%	13.7%
Suisse	10.1%	10.1%
Danemark	5.0%	10.0%
Irlande	7.8%	8.8%
Allemagne	7.6%	5.0%
Belgique	3.1%	4.9%
Italie	1.7%	3.5%
Jersey	3.3%	2.8%
Luxembourg	1.4%	1.9%
Suède	0.6%	1.7%
Espagne	1.52%	0.00%
Grèce	4.13%	0.00%

Source : Montpensier Finance / Bloomberg

● **Evolution de la répartition sectorielle entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020**

La répartition sectorielle indicative du portefeuille actions du 31/12/2019 au 31/12/2020 est la suivante :

31/12/2019	31/12/2020	
Total	100.0%	100.0%
Technologie	11.7%	15.6%
Biens & services industriels	20.1%	12.0%
Santé	9.6%	10.6%
Distribution	5.8%	10.5%
Biens de consommation courante	9.6%	9.0%
Agro-alimentaire & Boissons	5.6%	8.0%
Chimie	5.6%	6.9%
Voyages & Loisirs	11.1%	5.7%
Construction & Matériaux	3.7%	5.7%
Pétrole	5.2%	4.1%
Service publics	1.7%	3.5%
Assurance	3.1%	3.1%
Services financiers	0.0%	2.8%
Banques	3.1%	2.6%
Automobile	1.9%	0.0%
Immobilier	0.0%	0.0%
Produits de base	0.0%	0.0%
Média	2.2%	0.0%
Télécom	0.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

● **Ecart entre la répartition sectorielle du portefeuille et celle de l'indice Stoxx Europe 600 au 31/12/2020**

L'analyse des écarts entre la répartition sectorielle indicative du portefeuille actions et celle de l'indice au 31/12/2020 est la suivante :

	GEM	Stoxx Europe 600	Ecart
Technologie	15.6%	7.5%	8.2%
Distribution	10.5%	3.3%	7.2%
Voyages & Loisirs	5.7%	1.5%	4.2%
Construction & Matériaux	5.7%	3.1%	2.5%
Chimie	6.9%	4.6%	2.3%
Agro-alimentaire & Boissons	8.0%	7.0%	1.0%
Biens de consommation courante	9.0%	8.9%	0.1%
Pétrole	4.1%	4.5%	-0.4%
Services financiers	2.8%	3.5%	-0.7%
Biens & services industriels	12.0%	12.9%	-0.9%
Service publics	3.5%	4.6%	-1.0%
Média	0.0%	1.7%	-1.7%
Assurance	3.1%	5.3%	-2.2%
Immobilier	0.0%	2.3%	-2.3%
Automobile	0.0%	2.4%	-2.4%
Télécom	0.0%	2.5%	-2.5%
Produits de base	0.0%	3.2%	-3.2%
Santé	10.6%	14.6%	-4.0%
Banques	2.6%	6.6%	-4.0%
Total	100.0%	100.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

● Analyse de la performance du portefeuille du 31/12/2019 au 31/12/2020

L'indice STOXX Europe 600 (DNR) EUR a réalisé une performance de -1.99% sur la période, à comparer avec la performance de l'OPC de 3.16% (part « IC »).

● Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution
Netcompany Group A/S	2.65%
ASML Holding NV	1.50%
Linde plc	1.23%
Avast Plc	1.19%
Hermes International SCA	1.04%

A la baisse	Contribution
Safran S.A.	-0.69%
BAE Systems plc	-0.72%
Compass Group PLC	-0.93%
Thales SA	-1.02%
Airbus SE	-2.45%

Source Montpensier Finance / Factset

● Mesure de l'empreinte Carbone du portefeuille au 31/12/2020

Intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille en Tonne eq. CO₂ / Million d'Euro investis :

	31/12/2019	31/12/2020
Great European Models SRI	165.6	163.9
<i>Taux de couverture du portefeuille :</i>	87.7%	95.5%
STOXX Europe 600 (DNR) EUR	163.4	156.0
<i>Taux de couverture du benchmark :</i>	100.0%	100.0%

Cette mesure de l'intensité carbone s'appuie sur les données fournies annuellement dans les rapports annuels des sociétés en portefeuille et/ou sur les éléments évalués par des fournisseurs de données tiers (Bloomberg, MSCI)

- Emissions totales de Gaz à effet de serre :

Total des émissions de la société, en milliers de tonnes métriques. Les gaz à effet de serre sont ceux qui contribuent à l'accumulation de chaleur dans l'atmosphère et incluent le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane et l'oxyde d'azote. Dans ce champ, le total des émissions de GES correspond au total des émissions Scope 1 (émissions directes de l'entreprise) et Scope 2 (émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'entreprise). Les émissions Scope 3 (autres émissions indirectes liées à l'activité de l'entreprise, mais provenant d'autres entreprises) ne sont pas prises en compte.

Si la donnée n'est pas disponible pour une société, on utilisera l'estimation réalisée par MSCI ESG.

Ce volume d'émissions est normalisé par le chiffre d'affaires de chaque société. L'intensité carbone du portefeuille est obtenue par la moyenne pondérée par le poids en portefeuille, des intensités Carbone de chaque société.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMPLIFON	4 398 034,53	6 137 485,94
LA FRANCAISE DES JEUX		8 020 974,59
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	694 959,93	6 986 057,39
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA-W/I	3 943 907,00	3 523 041,85
KONINKLIJKE AHOLD NV	2 772 724,07	4 426 099,11
SAP SE	544 139,09	6 341 870,24
TRAINLINE PLC-WI	5 098 231,37	1 082 171,56
ADIDAS NOM.	5 995 327,33	
SCHNEIDER ELECTRIC SA	5 793 304,96	107 465,60
HERMES INTERNATIONAL	5 639 529,31	228 768,60

- **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 839 478,35**

- o Change à terme : 839 478,35
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4 . INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

▪ PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Finance a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Finance a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Finance, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Finance a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

▪ POLITIQUE DE VOTE

Montpensier Finance considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée, conformément à l'article 319-21 du Règlement Général de l'AMF, sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

▪ COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Finance est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Finance, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en oeuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Finance est présentée sur la page Engagement Responsable du site Internet de Montpensier Finance : <https://www.montpensier.com/fr-FR/engagement-responsable>.

▪ POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Montpensier Finance a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Finance à l'adresse suivante :

Montpensier Finance
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

• MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, l'OPC est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Au 31 décembre 2020, l'OPC était investi à hauteur de 82,74% en instruments financiers éligibles au PEA.

• POLITIQUE DE REMUNERATION

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Finance vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Finance.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires : 41 personnes, dont 15 'preneurs de risques', dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Finance ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2020 et variable au titre de 2019) : 6 587 K€, dont 3 802 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des 'preneurs de risques' : 3 890 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

• AUTRES INFORMATIONS

Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER FINANCE
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact@montpensier.com

Le prospectus et les DICi sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier.com

5 . CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GREAT EUROPEAN MODELS SRI

Société d'Investissement à Capital Variable

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GREAT EUROPEAN MODELS SRI constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Sylvain GIRAUD


Jean-Marc LECAT

GREAT EUROPEAN MODELS SRI

Société d'investissement à capital variable

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

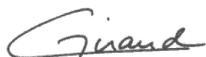
CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 16 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Sylvain GIRAUD


Jean-Marc LECAT

6 . COMPTES DE L'EXERCICE

• BILAN AU 31/12/2020 en EUR

ACTIF

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	228 316 180,39	249 363 902,91
Actions et valeurs assimilées	228 316 180,39	249 363 902,91
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	228 316 180,39	249 363 902,91
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	839 478,35	4 736 152,13
Opérations de change à terme de devises	839 478,35	2 174 701,50
Autres		2 561 450,63
COMPTES FINANCIERS	11 510 280,44	5 333 104,39
Liquidités	11 510 280,44	5 333 104,39
TOTAL DE L'ACTIF	240 665 939,18	259 433 159,43

PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	221 169 756,20	253 971 993,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	3 466,16	5 784,70
Report à nouveau (a)	0,38	0,41
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	16 385 682,17	-1 859 439,05
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 507 234,88	1 789 929,63
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	236 051 670,03	253 908 269,23
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instrument financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	4 614 269,15	5 524 890,20
Opérations de change à terme de devises	814 929,51	2 136 371,73
Autres	3 799 339,64	3 388 518,47
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	240 665 939,18	259 433 159,43

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

• **HORS-BILAN en EUR**

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• **COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020 en EUR**

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	103,62	423,74
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 654 863,19	5 498 386,61
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	3 654 966,81	5 498 810,35
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	40 195,78	55 402,55
Autres charges financières		
TOTAL (2)	40 195,78	55 402,55
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 614 771,03	5 443 407,80
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 988 325,06	3 598 132,08
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 373 554,03	1 845 275,72
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-133 680,85	-55 346,09
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 507 234,88	1 789 929,63

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013084399 - GREAT EUROPEAN MODELS SRI RD : Taux de frais maximum de 2,25% TTC

FR0013183126 - GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPD : Taux de frais maximum de 1,00% TTC

FR0013084373 - GREAT EUROPEAN MODELS SRI ID : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0013084407 - GREAT EUROPEAN MODELS SRI S : Taux de frais maximum de 0,30% TTC

FR0013084381 - GREAT EUROPEAN MODELS SRI RC : Taux de frais maximum de 2,25% TTC

FR0013183118 - GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPC : Taux de frais maximum de 1,00% TTC

FR0013083656 - GREAT EUROPEAN MODELS SRI IC : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

Frais de gestion variable : 15% de la performance du FCP au-delà de la performance de l'indice de référence, Stoxx Europe 600 calculé hors dividende (SXXP), (période de calcul : 2 exercices successifs pour la part S).

Modalité de calcul de la commission de surperformance : La commission de surperformance est calculée en comparant sur une période de calcul, l'évolution de l'actif de la SICAV (hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'indice Stoxx Europe 600 calculé hors dividendes, SXXP.

Par exception, afin d'assurer la continuité de calcul selon les mêmes bases que le FCP absorbé à la création de la SICAV, la valeur liquidative de référence de la première période de calcul des frais variables des actions IC, ID, RC et RD de la SICAV sera la valeur liquidative du FCP le 30 décembre 2015, et le 31 décembre 2014 pour les actions S (la dotation aux provisions existant au 10 février 2016 lors de l'absorption du FCP par la SICAV étant transférée à la SICAV lors de la fusion absorption) et la première période de calcul de la SICAV s'achèvera le 30 décembre 2016.

Pour les actions IPC et IPD, il est précisé que la première période de calcul s'étendra du jour de création des actions jusqu'au 29 décembre 2017.

Pour les parts IC, ID, IPC, IPD, RC et RD, la période de calcul correspond à l'exercice comptable de la SICAV ; pour la part S, la période de calcul est de deux exercices successifs de la SICAV.

La surperformance de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPCVM, après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de surperformance, et l'actif net d'un fonds fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, égale à 15% TTC de la performance au-delà de celle du Fonds fictif, fait l'objet d'une provision mais uniquement si la valeur liquidative de l'OPCVM réel, avant commission de surperformance, est supérieure à la valeur liquidative de début de période de calcul.

La commission de surperformance n'est définitivement acquise et perçue par la société de gestion qu'à la clôture de chaque période de référence (un exercice pour les actions IC, ID, IPC, IPD, RC et RD, deux exercices pour les actions S, étant précisé que par exception, afin d'assurer la continuité avec le FCP absorbé lors de la création de la SICAV, la première période de 2 exercices pour la part S s'achèvera le 30 décembre 2016).

Dans le cas d'une sous-performance de l'OPCVM réel par rapport au Fonds fictif entre deux valeurs liquidatives, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises de provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachat de part(s), s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est acquise à la société de gestion.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IC	Capitalisation	Capitalisation
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI ID	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution par décision de la société de gestion
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPC	Capitalisation	Capitalisation
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution par décision de la société de gestion
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RC	Capitalisation	Capitalisation
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution par décision de la société de gestion
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI S	Capitalisation	Capitalisation

• 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	253 908 269,23	197 925 727,72
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	16 706 495,80	31 401 266,26
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-38 694 008,67	-29 570 730,98
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	25 044 941,49	7 441 727,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 348 491,86	-8 437 642,28
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		44 311,73
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		-153 487,92
Frais de transactions	-524 576,06	-390 400,28
Différences de change	-2 442 827,98	2 925 231,27
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-9 222 745,59	50 878 145,02
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	49 894 842,67	59 117 588,26
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-59 117 588,26	-8 239 443,24
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-1 455,20	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-377,10	-1 155,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 373 554,03	1 845 275,72
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	236 051 670,03	253 908 269,23

- **3. COMPLEMENTS D'INFORMATION**

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							11 510 280,44	4,88
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	11 510 280,44	4,88								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 CHF		Devise 3 DKK		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	40 917 483,64	17,33	23 026 572,97	9,75	22 913 655,70	9,71	11 945 832,87	5,06
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	34 032,13	0,01	10 398,17		2 500,10		59 012,12	0,02
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes							814 929,51	0,35
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	839 478,35
TOTAL DES CRÉANCES		839 478,35
DETTES		
	Vente à terme de devise	814 929,51
	Frais de gestion fixe	184 031,68
	Frais de gestion variable	3 569 857,17
	Autres dettes	45 450,79
TOTAL DES DETTES		4 614 269,15
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-3 774 790,80

3.6. CAPITAUX PROPRES

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IC		
Actions souscrites durant l'exercice	31 307	16 665 029,58
Actions rachetées durant l'exercice	-58 988	-28 068 041,96
Solde net des souscriptions/rachats	-27 681	-11 403 012,38
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	231 043	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI ID		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	30	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPC		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 510,00	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPD		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	30,00	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RC		
Actions souscrites durant l'exercice	207,00	41 466,22
Actions rachetées durant l'exercice	-913,00	-189 064,43
Solde net des souscriptions/rachats	-706,00	-147 598,21
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 704,00	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RD		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	20,00	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI S		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-0,90	-10 436 902,28
Solde net des souscriptions/rachats	-0,90	-10 436 902,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	8,48	

• 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI ID Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI S Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 707 728,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	1 356 531,72
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 432,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	1 282,86
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	10 503,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables	14 911,04
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	85,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables	122,40
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	13 769,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,25
Frais de gestion variables	6 812,35
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	81,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,25
Frais de gestion variables	44,13
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI S	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	311 307,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables	1 563 712,24
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

- **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant.

- **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

● 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

● 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

● 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,38	0,41
Résultat	-1 507 234,88	1 789 929,63
Total	-1 507 234,50	1 789 930,04

	31/12/2020	31/12/2019
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 335 938,24	417 937,14
Total	-1 335 938,24	417 937,14

	31/12/2020	31/12/2019
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI ID		
Affectation		
Distribution		313,20
Report à nouveau de l'exercice		0,27
Capitalisation	-1 155,36	
Total	-1 155,36	313,47
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	30	30
Distribution unitaire		10,44
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/12/2020	31/12/2019
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-8 319,09	7 593,79
Total	-8 319,09	7 593,79

	31/12/2020	31/12/2019
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPD		
Affectation		
Distribution		63,90
Report à nouveau de l'exercice		0,11
Capitalisation	-67,85	
Total	-67,85	64,01
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	30,00	30,00
Distribution unitaire		2,13
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/12/2020	31/12/2019
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-10 145,49	-2 770,11
Total	-10 145,49	-2 770,11

	31/12/2020	31/12/2019
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RD		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-66,29	-10,43
Total	-66,29	-10,43

	31/12/2020	31/12/2019
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI S		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-151 542,18	1 366 802,17
Total	-151 542,18	1 366 802,17

• **Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	3 466,16	5 784,70
Plus et moins-values nettes de l'exercice	16 385 682,17	-1 859 439,05
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	16 389 148,33	-1 853 654,35

	31/12/2020	31/12/2019
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	8 938 100,22	-1 023 109,67
Total	8 938 100,22	-1 023 109,67

	31/12/2020	31/12/2019
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI ID		
Affectation		
Distribution		1 311,60
Plus et moins-values nettes non distribuées	10 344,35	3 027,53
Capitalisation		
Total	10 344,35	4 339,13
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	30,00	30,00
Distribution unitaire		43,72

	31/12/2020	31/12/2019
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	80 519,74	-8 174,27
Total	80 519,74	-8 174,27

	31/12/2020	31/12/2019
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPD		
Affectation		
Distribution		82,20
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 015,18	355,68
Capitalisation		
Total	1 015,18	437,88
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	30,00	30,00
Distribution unitaire		2,74

	31/12/2020	31/12/2019
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	41 561,18	-5 409,06
Total	41 561,18	-5 409,06

	31/12/2020	31/12/2019
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RD		
Affectation		
Distribution		61,40
Plus et moins-values nettes non distribuées	358,70	82,95
Capitalisation		
Total	358,70	144,35
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	20,00	20,00
Distribution unitaire		3,07

	31/12/2020	31/12/2019
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI S		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	7 317 248,96	-821 882,71
Total	7 317 248,96	-821 882,71

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	335 159 248,68	293 828 642,79	197 925 727,72	253 908 269,23	236 051 670,03
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IC EUR					
Actif net	223 324 601,68	183 864 225,12	102 555 425,78	139 049 678,21	128 090 295,27
Nombre de titres	507 193	385 010	241 261	258 724	231 043
Valeur liquidative unitaire	440,31	477,55	425,08	537,44	554,40
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,74	21,55	10,93	-3,95	38,68
Capitalisation unitaire sur résultat	4,10	3,99	5,15	1,61	-5,78
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI ID EUR					
Actif net	88 170,43	94 786,63	82 468,81	103 153,84	104 246,68
Nombre de titres	30	30	30	30	30
Valeur liquidative unitaire	2 939,01	3 159,55	2 748,96	3 438,46	3 474,88
Distribution unitaire sur +/- values nettes		44,55		43,72	
+/- values nettes unitaire non distribuées en		98,19	170,17	100,91	344,81
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-11,27				
Distribution unitaire sur résultat	27,48	26,54	33,70	10,44	
Crédit d'impôt unitaire		7,957		5,22	(*)
Capitalisation unitaire sur résultat					-38,51

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPC EUR					
Actif net	25 908,54	28 145,95	901 440,00	1 115 919,12	1 155 304,92
Nombre de titres	100,00	100,00	3 600,00	3 510,00	3 510,00
Valeur liquidative unitaire	259,08	281,45	250,40	317,92	329,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,30	12,69	6,45	-2,32	22,94
Capitalisation unitaire sur résultat	0,08	2,79	2,89	2,16	-2,37
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPD EUR					
Actif net	25 908,54	28 268,37	24 723,18	9 271,21	9 409,54
Nombre de titres	100,00	100,00	100,00	30,00	30,00
Valeur liquidative unitaire	259,08	282,68	247,23	309,04	313,65
Distribution unitaire sur +/- values nettes		2,29		2,74	
+/- values nettes unitaire non distribuées en		10,43	16,87	11,85	33,83
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,30				
Distribution unitaire sur résultat	0,08	4,07	4,40	2,13	
Crédit d'impôt unitaire		0,711		0,657	(*)
Capitalisation unitaire sur résultat					-2,26
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RC EUR					
Actif net	1 415 716,57	1 014 873,42	876 498,01	730 096,30	593 336,87
Nombre de titres	7 898,75	5 258,00	5 143,00	3 410,00	2 704,00
Valeur liquidative unitaire	179,23	193,01	170,42	214,10	219,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,70	8,73	4,41	-1,58	15,37
Capitalisation unitaire sur résultat	0,51	0,32	-1,14	-0,81	-3,75

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RD EUR					
Actif net	3 357,24	3 608,38	3 115,74	3 901,19	3 917,61
Nombre de titres	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00
Valeur liquidative unitaire	167,86	180,41	155,78	195,05	195,88
Distribution unitaire sur +/- values nettes		3,64		3,07	
+/- values nettes unitaire non distribuées en		4,53	8,65	4,14	17,93
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,63				
Distribution unitaire sur résultat	0,48	0,42	0,60		
Crédit d'impôt unitaire		0,20			(*)
Capitalisation unitaire sur résultat				-0,52	-3,31
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI S EUR					
Actif net	110 275 585,68	108 794 734,92	93 482 056,20	112 896 249,36	106 095 159,14
Nombre de titres	11,55	10,40	9,92	9,38	8,48
Valeur liquidative unitaire	9 547 669,75	10 461 032,20	9 423 594,37	12 035 847,47	12 511 221,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-37 919,29	470 363,67	239 891,01	-87 620,75	862 883,13
Capitalisation unitaire sur résultat	220 022,99	188 923,04	232 806,41	145 714,51	-17 870,54

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	20 500	6 106 950,00	2,59
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	130 033	5 266 336,50	2,23
TOTAL ALLEMAGNE			11 373 286,50	4,82
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	103 542	5 930 885,76	2,51
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	62 176	5 252 628,48	2,23
TOTAL BELGIQUE			11 183 514,24	4,74
DANEMARK				
CARLSBERG AS.B	DKK	44 741	5 863 729,28	2,49
COLOPLAST B	DKK	46 005	5 747 456,36	2,43
NETCOMPANY GROUP AS	DKK	107 297	8 976 384,91	3,81
ROYAL UNIBREW AS	DKK	24 495	2 326 085,15	0,98
TOTAL DANEMARK			22 913 655,70	9,71
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	66 976	6 013 105,28	2,55
ARKEMA	EUR	36 326	3 396 481,00	1,44
EFFAGE	EUR	39 856	3 150 218,24	1,34
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA-W/I	EUR	62 960	4 986 432,00	2,11
GROUPE FNAC	EUR	66 080	3 482 416,00	1,47
HERMES INTERNATIONAL	EUR	8 118	7 140 592,80	3,02
KERING	EUR	9 817	5 835 224,80	2,47
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	51 232	6 060 745,60	2,57
SR TELEPERFORMANCE	EUR	36 952	10 025 077,60	4,25
TOTAL FRANCE			50 090 293,32	21,22
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	111 357	3 788 365,14	1,60
ICON PLC	USD	24 326	3 865 278,69	1,64
TOTAL IRLANDE			7 653 643,83	3,24
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	973 721	8 058 515,00	3,41
TOTAL ITALIE			8 058 515,00	3,41
JERSEY				
WIZZ AIR HOLDING PLC	GBP	125 673	6 379 893,57	2,70
TOTAL JERSEY			6 379 893,57	2,70
LUXEMBOURG				
SUBSEA 7	NOK	509 840	4 277 274,35	1,81
TRAINLINE PLC-WI	GBP	698 822	3 606 702,87	1,53
TOTAL LUXEMBOURG			7 883 977,22	3,34
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	15 982	6 353 644,10	2,69
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	125 926	6 243 411,08	2,65
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	159 671	3 689 996,81	1,56

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
QIAGEN	EUR	85 867	3 645 054,15	1,54
STMICROELECTRONICS NV	EUR	178 043	5 439 213,65	2,31
TOTAL PAYS-BAS			25 371 319,79	10,75
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	68 959	5 617 784,90	2,38
AVAST PLC - WI	GBP	1 456 078	8 705 403,88	3,68
COMPASS GROUP PLC	GBP	202 933	3 076 623,46	1,30
JD SPORTS FASHION PLC REG SHS	GBP	748 354	7 158 653,66	3,04
LINDE PLC	EUR	58 037	12 361 881,00	5,24
LONDON STOCK EXCHANGE	GBP	63 599	6 372 421,30	2,70
UNILEVER PLC	EUR	146 988	7 285 460,22	3,09
TOTAL ROYAUME-UNI			50 578 228,42	21,43
SUEDE				
BHG GROUP AB	SEK	213 441	3 803 279,83	1,61
TOTAL SUEDE			3 803 279,83	1,61
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	103 732	10 012 125,83	4,24
SIKA AG-REG	CHF	26 641	5 963 519,53	2,53
ZURICH FINANCIAL SERVICES	CHF	20 392	7 050 927,61	2,98
TOTAL SUISSE			23 026 572,97	9,75
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			228 316 180,39	96,72
TOTAL Actions et valeurs assimilées			228 316 180,39	96,72
Créances			839 478,35	0,36
Dettes			-4 614 269,15	-1,96
Comptes financiers			11 510 280,44	4,88
Actif net			236 051 670,03	100,00

Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI ID	EUR	30	3 474,88	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPD	EUR	30,00	313,65	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RD	EUR	20,00	195,88	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI RC	EUR	2 704,00	219,42	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IC	EUR	231 043	554,40	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI IPC	EUR	3 510,00	329,14	
Action GREAT EUROPEAN MODELS SRI S	EUR	8,48	12 511 221,59	